

Service de l'espace public (SEP)

T +41 (0)22 306 06 50

sep@vernier.ch

DEMANDE D'AUTORISATION ET DEMANDE DE RENOUELEMENT D'AUTORISATION POUR L'INSTALLATION ET L'EXPLOITATION D'UNE TERRASSE D'UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Le-la soussigné-e sollicite l'autorisation d'exploiter une terrasse sise sur le territoire de la Ville de Vernier.

1. Requéran(t) : exploitant(e) de l'établissement (titulaire de l'autorisation d'exploiter délivrée par le service de la police du commerce et de la lutte contre le travail au noir PCTN)

Nom : Prénom : Né(e) le :

Adresse :

NPA : Localité :

Tél. fixe : Mobile :

E-mail :

2. Titulaire du bail à loyer

Nom : Prénom : Né(e) le :

Adresse :

NPA : Localité :

Tél. fixe : Mobile :

E-mail :

3. Propriétaire

Nom : Prénom : Né(e) le :

Adresse :

NPA : Localité :

Tél. fixe : Mobile :

E-mail :

Le présent formulaire fait également office de demande d'autorisation d'usage accru du domaine public pour les terrasses situées sur le domaine public communal ou de demande de mise à disposition pour celles situées sur le domaine privé communal qui ne sont pas accessoires à un bâtiment dont la commune est propriétaire (cf IV ciaprès).

4. Etablissement :

Nom de l'établissement :

Catégorie art.5 LRDBHD : Café, restaurant Autre

Adresse : NPA :

Tél. fixe : Mobile :

E-mail :

5. Motif de la demande

Quelle est la destination du lieu d'emplacement de la terrasse ?*

- | | | | |
|---|--|------------------------------|------------------------------|
| 1 | A toujours été une terrasse ? | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| 2 | Nouvelle terrasse | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| 3 | La nouvelle terrasse constitue-t-elle l'aménagement d'une voie de circulation, d'une place de parcage ou une issue sur la voie publique ?* | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| 4 | Changement d'exploitant | <input type="checkbox"/> | |
| 5 | Autre (préciser) | <input type="checkbox"/> | |

*(Le changement de la destination du lieu de l'emplacement prévu pour une terrasse sise sur le domaine privé et l'aménagement d'une voie de circulation, d'une place de parcage ou une issue sur la voie publique nécessitent la production d'une autorisation de construire selon la Loi sur les constructions et installations diverses (LCI)).

6. Type et catégorie de la terrasse :

- A. Sur domaine public communal
- B. Sur domaine privé communal
- Si oui, la terrasse est-elle accessoire à un bâtiment dont la commune est propriétaire ? oui non
- C. Sur domaine privé
- D. Domaine public cantonal
1. Terrasse à l'année (01.01 – 31.12)
2. Terrasse d'hiver (01.11 – 28/29.02)
3. Terrasse d'été (01.03 – 31.10)

7. Accès aux personnes à mobilité réduite

La terrasse est-elle accessible aux personnes à mobilité réduite ?
(art. 15 al 2 LRDBHD) oui non

8. Horaires et jours requis pour la terrasse :

Horaires autorisés par la PCTN pour

L'exploitation de l'établissement : _____

Jours et horaires requis
pour la terrasse : _____

(ne peuvent pas excéder les horaires d'exploitation de l'établissement)

9. Emoluments, taxes fixes et redevances annuelles :

L'autorisation n'est délivrée qu'après la réception du paiement de l'émolument administratif, de la taxe fixe et/ou d'une redevance annuelle prévus par le règlement de la Ville de Vernier sur la fixation des émoluments, taxes et redevances pour l'usage accru du domaine public communal.

10. Période d'exploitation :

L'autorisation est valable pour une année, pour autant qu'aucun changement n'intervienne.
Il vous appartient de demander l'autorisation pour l'année avant le 10 janvier.

11. Pièces à joindre :

- Plan de situation indiquant les cotes des dimensions de la terrasse, l'aménagement de la terrasse, la construction envisagée
- Descriptif de la terrasse et des éléments qui la compose (podium, tables, chaises, meubles de service, parasols ou assimilés, qualité du mobilier, panneaux porte-menu, végétation, etc.)
- Plan(s) de détail (si podium, séparations, barrières, etc.)
- Copie du bail à loyer
- Accord écrit du propriétaire** ou de la régie concernant la mise en place d'une terrasse sise s/ le domaine privé, respectivement du canton pour l'occupation du domaine public cantonal
- Autorisation d'exploiter l'établissement délivrée par la PCTN
- Copie de la pièce d'identité du requérant (exploitant)
- Copie d'une pièce d'identité du titulaire du bail à loyer
- Autorisation de construire (au sens de la Loi sur les constructions et les installations diverses (LCI; L 5 05)), le cas échéant
- Attestation d'assurance responsabilité civile

En signant la présente, le requérant atteste avoir pris connaissance de la loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (I 2 22) et son règlement d'application (I 2 22.01), la Loi sur le domaine public (I 1 05) et son règlement d'application (I 1 10.12) ainsi que règlement relatif à la fixation des émoluments, taxes et redevances pour l'usage accru du domaine public communal.

Lieu et date :

Timbre et signature de l'exploitant (titulaire de
l'autorisation d'exploiter l'entreprise à laquelle la
terrasse est accessoire)

Lieu et date :

Timbre et signature du propriétaire du fonds de
commerce

Toute requête non conforme ou insuffisamment documentée sera déclarée irrecevable et retournée au requérant. Toutes les dispositions légales applicables doivent être respectées.

Réservé au service de l'espace public

Décision

Demande acceptée

Demande refusée

Remarques :

Lieu et date :

Signature